
NORME INTERNATIONALE



2775

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Machines de bureau et imprimantes employées en traitement de l'information — Largeurs des rubans en papier ou en plastique imprimant une fois et marque destinée à indiquer la fin des rubans

Office machines and printing machines used for information processing — Widths of one-time paper or plastic printing ribbons and marking to indicate the end of the ribbons

Deuxième édition — 1977-02-15

get full document from standards.iteh.ai

CDU 681.61.064.347

Réf. n° : ISO 2775-1977 (F)

Descripteurs : traitement de l'information, machine de bureau, imprimante informatique, ruban imprimant, largeur.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 2775 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 95, *Machines de bureau*. Cette deuxième édition a été soumise aux comités membres en février 1975.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Iran	Tchécoslovaquie
Allemagne	Italie	Turquie
Bulgarie	Japon	U.R.S.S.
Canada	Roumanie	U.S.A.
Espagne	Royaume-Uni	Yougoslavie
France	Suède	

Aucun comité membre n'a désapprouvé le document.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 2775-1973).

Machines de bureau et imprimantes employées en traitement de l'information — Largeurs des rubans en papier ou en plastique imprimant une fois et marque destinée à indiquer la fin des rubans

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale fixe les largeurs principales à retenir pour les rubans de faible largeur (19 mm max.), en papier ou en plastique, imprimant une fois, destinés aux machines de bureau et aux imprimantes employées en traitement de l'information.

Elle fixe également la position de la marque indiquant, sur les rubans de ce type destinés aux machines de bureau, l'approche de la fin du ruban.

2 RÉFÉRENCE

ISO 2257, *Machines de bureau et imprimantes employées en traitement de l'information — Largeurs des rubans imprimants en tissu, sur bobines.*

3 MÉTHODE DE MESURAGE DES LARGEURS

Les largeurs doivent être mesurées sur le ruban imprimant prêt à l'usage, maintenu à plat, non tendu et sur un support plan.

Le mesurage doit être effectué à l'aide de tout instrument approprié, en cinq points au minimum, répartis au hasard sur la longueur entière du ruban; pour les rubans dont la longueur dépasse 10 m, effectuer un mesurage tous les 2 m (79 in). Prendre comme résultat final la moyenne arithmétique des valeurs obtenues.

4 LARGEURS DES RUBANS IMPRIMANTS

Pour les besoins courants, il est recommandé d'employer les largeurs de rubans imprimants suivantes :

mm	in
8,0 $\begin{smallmatrix} + 0,3 \\ 0 \end{smallmatrix}$	0,31 $\begin{smallmatrix} + 0,012 \\ 0 \end{smallmatrix}$
9,0 $\begin{smallmatrix} + 0,3 \\ 0 \end{smallmatrix}$	0,35 $\begin{smallmatrix} + 0,012 \\ 0 \end{smallmatrix}$
12,7 $\begin{smallmatrix} + 0,5 \\ 0 \end{smallmatrix}$	0,50 $\begin{smallmatrix} + 0,020 \\ 0 \end{smallmatrix}$
13,0 $\begin{smallmatrix} + 0,5 \\ 0 \end{smallmatrix}$	0,51 $\begin{smallmatrix} + 0,020 \\ 0 \end{smallmatrix}$
14,3 $\begin{smallmatrix} + 0,5 \\ 0 \end{smallmatrix}$	0,56 $\begin{smallmatrix} + 0,020 \\ 0 \end{smallmatrix}$
16,4 $\begin{smallmatrix} + 0,5 \\ 0 \end{smallmatrix}$	0,64 $\begin{smallmatrix} + 0,020 \\ 0 \end{smallmatrix}$

NOTE — Les rubans en papier ou en plastique imprimant une fois, destinés à être utilisés sur des machines pourvues de mécanismes pour rubans en tissu, doivent respecter les largeurs et les tolérances fixées par l'ISO 2257.

5 MARQUAGE DES RUBANS

5.1 Toutes les fois que cela est possible en raison du type de la machine, la marque doit se trouver à une distance de la fin du ruban équivalant à la frappe de 500 autres caractères au minimum et 800 au maximum, et être continue ou pratiquement continue jusqu'à la fin du ruban.

5.2 La nature de la marque, sa couleur et son dessin sont laissés à l'initiative du fabricant.